



Cahiers illustrés

LIMITES ET CLÔTURES

SEPT 2023

1 Caractéristiques générales

Historiquement l'absence de clôtures est la règle dans les territoires ruraux de la CCPEVA. Elles sont réservées aux grandes propriétés, sous la forme de grands murs protégeant à la fois de l'intrusion et de la vue.

Dans les tissus urbains denses (chefs-lieux et hameaux principaux historiques) l'implantation du bâti en limite de parcelle, parfois prolongé par un muret, permet le marquage de la limite entre l'espace public et privé.

D'une manière générale la limite est matérialisée simplement et de manière non systématique : palissade bois, mouvement de terrain (fossé ou levé de terre), haie, muret bas... avec des matériaux locaux issus des ressources disponibles à proximité.

Le développement de la villégiature au XIXe siècle voit l'apparition d'un art de se clore. La clôture joue un rôle de représentation vis-à-vis de l'espace public et est donc dessinée de manière élégante et raffinée, en cohérence avec l'architecture de la villa : balustres ou grilles en ferronnerie surmontant des murs bahuts.

Le développement contemporain, sur le modèle de la maison pavillonnaire, entraîne l'apparition de clôtures standardisées, 'catalogue', banalisant le paysage urbain par le cloisonnement.

2 Recommandations

Général

- Traitement de la limite en cohérence avec l'environnement proche, pour garantir l'unité d'ensemble (matériaux, hauteur, ...)
- Recourir à des matériaux locaux pour garantir une homogénéité
- Composer le traitement de la limite de manière soignée et raffinée

Exemples intéressants existants sur le territoire



Abondance, chalet de montagne sans marquage de la limite



Bonnevaux, marquage des limites par des subtiles mouvements de terrains



Abondance, ferme de la vallée d'Abondance sans clôture ; le traitement architectural du soubassement et l'implantation vis à vis de la topographie, marquent la limite

LIMITES ET CLÔTURES

En montagne et dans les secteurs ruraux

- Jouer avec le relief et des soutènements légers pour marquer les limites...
- ... ou installer des clôtures basses en bois : claustra, piquets, ganivelles... en privilégiant des essences de bois robustes et /ou locales (châtaignier, mélèze, chêne, éventuellement robinier...)
- Accompagner ou non de végétation, en installant des végétaux à port libre de faible hauteur (vivaces, arbustes) pour éviter une fermeture des paysages et un cloisonnement des espaces. Une trame arborée peut accompagner la limite de manière lâche et discontinue pour préserver l'ouverture des paysages
- Dans la vallée d'Abondance, proscrire les clôtures et les haies qui entourent la parcelle afin de ne pas cloisonner le paysage.

Exemples intéressants existants sur le territoire



Gauche : Abondance, claustra bois marquant l'espace du jardin
Droite : Vacheresse - le Villard, claustra bois marquant la limite de l'espace privé



Gauche : La Chapelle d'Abondance, barrière bois et végétation basse en limite de la rue
Droite : Maxily-sur-Léman, clôture bois perméable à la vue s'ouvrant sur le chef-lieu



Gauche : Larrings, clôture bois permettant la vue sur le paysage du chef-lieu
Droite:Maxily-sur-Léman, trame arborée en accompagnement d'une clôture bois

En interface avec les espaces agricoles et les paysages ouverts

1 Caractéristiques générales

La transparence des limites caractérise ces paysages, il s'agit plus généralement d'un espace de transition traité en épaisseur plutôt qu'une limite qui suit les lignes du parcellaire

2 Recommandations

Général

- Traiter les limites par une trame végétale en épaisseur : arbres à port libre, vergers... permettant la transition entre un paysage agricole et un paysage habité, avec une forme végétale domestiquée
- Accompagner ou non d'une clôture en piquet bois ou grillage léger (grillage à mouton, grillage torsadé simple en acier galvanisé...) d'une hauteur limitée (type clôture agricole)
- Proscrire les haies qui entourent la parcelle afin de ne pas cloisonner le paysage.

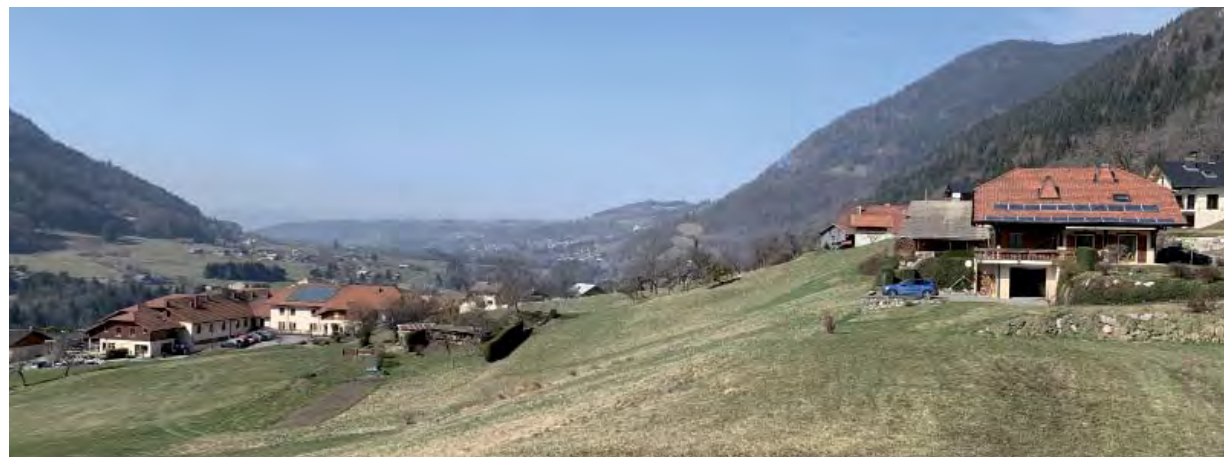
Exemples intéressants existants sur le territoire



Gauche : Larringes, pré-vergers et clôture bois marquant la transition entre deux espaces
Droite : Lugrin, préservation d'un filtre végétal de pré-verger au coeur de constructions récentes



Gauche : Champanges, clôture bois laissant filer le regard et trame arborée créant un filtre entre l'espace agricole et l'espace bâti
Droite : Vacheresse - Ecotex, filtre végétal en limite de



Vacheresse, jeu de topographie et végétation domestiquée marquant les transitions entre espaces agricole et habité

LIMITES ET CLÔTURES

Dans les espaces urbains des chefs-lieux et hameaux

1 Caractéristiques générales

La limite est généralement marquée par un traitement simple : muret en pierres, haie basse taillée ou non, massifs plantés en limite public/privé... Les murs hauts, quand ils existent, sont en continuité d'un bâtiment (principal ou annexe) marquant l'alignement. Le traitement de la limite participe à la valorisation de l'espace public.

2 Recommandations

Général

- Recourir à des matériaux locaux garantissant l'unité et la cohérence d'ensemble
- Utiliser des teintes similaires aux matériaux environnants pour les enduits des murets maçonnés ; dans le cas d'un mur bahut surmonté d'une clôture métallique, prévoir une clôture ajourée.
- Conserver une échelle humaine dans le traitement de la limite (appareillage des pierres permettant une mise en œuvre manuelle - absence de gros éléments, hauteur d'homme comme hauteur maximale...).

Exemples intéressants existants sur le territoire



Dans les tissus résidentiels

Recommandations

- Traiter la limite par une clôture végétale vive avec une mixité d'essence et de ports (volumes et hauteurs différents) animant l'espace public. Ne pas associer systématiquement un grillage aux clôtures végétales
- Dans le cas de murets, recourir à des murets bas non surmontés d'un grillage, dans le cas d'un mur bahut surmonté d'une clôture bois ou d'une clôture métallique, prévoir une clôture ajourée
- Associer la végétation aux clôtures métalliques (serrurerie, grillage) et bois : vivaces, arbustes bas ou de faible développement, arbres ponctuellement... en recourant à une diversité d'essences et de ports (hauteur, volume, taille) en privilégiant des haies vives (non taillée au carré)
- Ne pas créer de mûrs végétaux (haie taillée sur trois faces), pour les haies taillées privilégier des haies basses
- Recourir à des matériaux locaux garantissant l'unité et la cohérence d'ensemble. Utiliser des teintes similaires aux matériaux environnants pour les enduits des murets maçonnés
- Conserver une échelle humaine dans le traitement de la limite (appareillage des pierres permettant une mise en oeuvre manuelle - absence de gros éléments, hauteur d'homme comme hauteur maximale...).

Exemples intéressants existants sur le territoire



Gauche : Champanges, clôture ajourée accompagnée par une haie mixte à port libre
Droite : Neuvecelle, soutènement bas en pierre



Gauche : Lugrin - les Combes, muret bas en pierre
Droite : Lugrin - Véron, muret accompagné d'une végétalisation à port libre



Gauche : Champanges, limite entre jardins par une haie végétale mixte sans clôture
Neuvecelle, frontage ouvert avec un marquage cohérent entre les lots

Les murets

1 Caractéristiques générales

Les murets sont un motif récurrent sur l'ensemble du territoire. Leur présence joue un rôle de composition urbaine, ils délimitent les espaces publics et privés et structurent l'espace urbain ; ils marquent également le paysage rural en bordant les chemins ou les parcelles mais aussi en soutènement (principalement sur Marin, Bernex et Vacheresse)

2 Recommandations

- Préserver et réhabiliter les murs en pierre existants.
 - Les murets (anciens et nouveaux) peuvent être mis en oeuvre suivant différentes méthodes, selon les entités paysagères et le contexte .
A privilégier dans les espaces ruraux et les hameaux :
 - maçonnerie de pierres sèches sans mortier ni enduit : pierres non taillées, pierres posées à plat, pierres taillées...
 - murgier : long tas de pierres traditionnellement issus de l'activité agricole (epierrement des champs à cultiver et utilisation en limite)A privilégier dans les espaces urbains :
 - maçonnerie de pose avec mortier : pierres taillées, pierres non taillées...Couronnement du mur : faîtes bombés, faîtes avec pierres posées en épi...
 - Les éléments de clôtures ajoutés au traditionnel muret de pierres devront être discrets et en accord avec le paysage environnant. On privilégiera les filtres végétaux, la pierre, le bois...
 - Favoriser la réutilisation de pierre calcaire pour la construction de murets ou murs bahut
 - Exiger une finition enduite (enduit à la chaux avec sable local) pour les murs en moellons de béton
 - Ajuster la hauteur des clôtures en fonction du contexte urbain
 - Veiller à conserver une tonalité grisée pour les pierres.
- ATTENTION à l'utilisation de calcaires locaux (pierre d'Hauteville, pierre du Bugey, calcaire de Bourgogne...) aux teintes plus claires et ocre ; proscrire leur utilisation pour les murs de soutènement et enrochements



Lugrin - muret en pierre en coeur de village



Vacheresse / Marin - terrasses et murets au coeur des espaces agricoles

Les murets

1 Caractéristiques générales

Les murets sont un motif récurrent sur l'ensemble du territoire. Leur présence joue un rôle de composition urbaine, ils délimitent les espaces publics et privés et structurent l'espace urbain ; ils marquent également le paysage rural en bordant les chemins ou les parcelles mais aussi en soutènement (principalement sur Marin, Bernex et Vacheresse)

2 Recommandations

- Préserver et réhabiliter les murs en pierre existants.
 - Les murets (anciens et nouveaux) peuvent être mis en oeuvre suivant différentes méthodes, selon les entités paysagères et le contexte .
A privilégier dans les espaces ruraux et les hameaux :
 - maçonnerie de pierres sèches sans mortier ni enduit : pierres non taillées, pierres posées à plat, pierres taillées...
 - murgier : long tas de pierres traditionnellement issus de l'activité agricole (epierrement des champs à cultiver et utilisation en limite)A privilégier dans les espaces urbains :
 - maçonnerie de pose avec mortier : pierres taillées, pierres non taillées...Couronnement du mur : faîtes bombés, faîtes avec pierres posées en épi...
 - Les éléments de clôtures ajoutés au traditionnel muret de pierres devront être discrets et en accord avec le paysage environnant. On privilégiera les filtres végétaux, la pierre, le bois...
 - Favoriser la réutilisation de pierre calcaire pour la construction de murets ou murs bahut
 - Exiger une finition enduite (enduit à la chaux avec sable local) pour les murs en moellons de béton
 - Ajuster la hauteur des clôtures en fonction du contexte urbain
 - Veiller à conserver une tonalité grisée pour les pierres.
- ATTENTION à l'utilisation de calcaires locaux (pierre d'Hauteville, pierre du Bugey, calcaire de Bourgogne...) aux teintes plus claires et ocre ; proscrire leur utilisation pour les murs de soutènement et enrochements



Lugrin - muret en pierre en coeur de village



Vacheresse / Marin - terrasses et murets au coeur des espaces agricoles

LIMITES ET CLÔTURES

3

Références extérieures au territoire



Clôture en ganivelle associé à une haie basse taillée / clôture à barreaudage bois



Lucinges (74), Muret bas contemporain en continuité (implantation et hauteur) du muret en pierre existant



Collonges sous Salève (74), Traitement du portillon en unité avec le traitement de la façade



Sévrier (74), Implantation d'un bâtiment de logement dans un tissu ancien, l'alignement sur la rue permet de générer l'intimité du jardin, confortée par le prolongement d'un mur de clôture en continuité du bâti. Un grillage torsadé bas en acier galvanisé complète la clôture de manière discrète.



Viry (74), logement collectif. Filtre végétal qui tient à distance la rue et le jardin collectif et permet l'intimité des logements et des rez-de-jardin. Plusieurs strates (vivaces, arbustes et arbres) composent la limite traitée en épaisseur, apportant une souplesse.

